



**AFRIQUE DE L'OUEST (pays du Golfe de Guinée et Sahel),  
AFRIQUE CENTRALE (pays du Bassin du Congo)**

## Cinquième Programme de Petites Initiatives

Dans la continuité de quatre phases précédentes du programme, le PPI5 appuie les Organisations de la Société Civile africaine à la fois en finançant des petits projets concrets de terrain de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique, qui bénéficient aux populations locales et en renforçant les capacités et l'influence de la société civile africaine sur ces questions environnementales

### Contexte

Depuis 2006, le FFEM appuie les Organisations de la Société Civile (OSC) africaine à travers le Programme de Petites Initiatives (PPI) qui finance des petits projets (35 K€ de subvention en moyenne) de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique. Les évaluations des quatre phases précédentes du PPI ont conclu que le programme était pertinent, efficace, efficient et cohérent avec les priorités géographiques et thématiques de l'APD française et les priorités locales des pays d'intervention en matière de conservation.

Le PPI constitue aujourd'hui le seul outil de la coopération française finançant directement les OSC de pays du sud pour des actions spécifiques de conservation. Le programme contribue ainsi à améliorer la gouvernance des processus de conservation et dispose ainsi d'une importante reconnaissance dans le milieu africain de la conservation. Sur la base de ces acquis, il est proposé de poursuivre l'appui à la société civile africaine à travers une cinquième phase du PPI. Depuis 10 ans, le PPI a financé 181 projets en Afrique centrale et de l'Ouest, ainsi qu'à Madagascar et au Mozambique, pour un montant total de 6,3 M€, soit une moyenne de 600 K€ par an.

### Objectifs

L'objectif global de cette cinquième phase est de renforcer l'influence et la contribution de la société civile et des collectivités décentralisées en Afrique de l'ouest et centrale en matière de préservation de la biodiversité mondiale et de lutte contre les changements climatiques.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- Mise en œuvre et gestion effectives et efficaces de projets de conservation et de solutions fondées sur la nature par la société civile et les collectivités locales sur des territoires présentant de forts enjeux écologiques.
- Amélioration de l'efficacité, et de la pérennité technique, organisationnelle et institutionnelle des OSC, ainsi que de leur capacité à mener des projets de terrain et à influencer les politiques environnementales nationales et régionales.
- Reconnaissance et diffusion des résultats générés.

### Résultats et impacts attendus

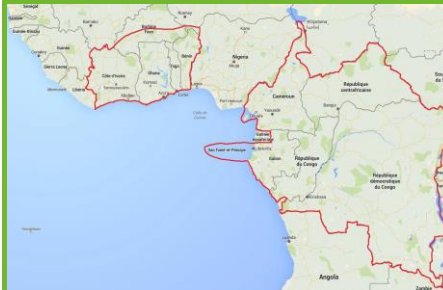
- Les projets sont sélectionnés, contractualisés, suivis et gérés de manière efficiente.
- Les projets de conservation et de solutions fondées sur la nature portés par la société civile et les collectivités territoriales atteignent les résultats escomptés.
- Le programme PPI5 est géré de manière efficiente et la collaboration entre les membres du partenariat est assurée.
- Les capacités des OSC bénéficiaires des petites subventions sont renforcées en amont et durant la mise en œuvre des projets.
- Les OSC bénéficiaires des moyennes subventions bénéficient d'un accompagnement de leur montée en puissance ; et les capacités d'influence et de capitalisation des OSC sont renforcées.
- Les résultats du PPI5 sont capitalisés, diffusés et communiqués parmi la société civile africaine et les différents membres du partenariat et des autres Partenaires Techniques et Financiers.



**PROJET  
BIODIVERSITE**



**Financement  
innovant  
de la biodiversité**



N° CZZ.2158

### REPERES

#### Bénéficiaires

**UICN-CF et UICN-PACO**

#### Montant de la subvention FFEM

**3 000 000 €**

#### Co-financiers

**CEPF, UICN, MAVA, Contrepartie  
Bénéficiaires**

#### Montant global du projet

**9 323 588 €**

#### Date d'octroi du concours FFEM

**04/07/2016**

#### Institutions membres du FFEM, porteuses du projet





## Descriptif du projet

Dans la lignée des 4 phases précédentes du PPI, les thématiques éligibles du programme sont : la conservation de la biodiversité ; et la lutte contre le changement climatique à travers des solutions fondées sur la nature. Le programme interviendra en Afrique de l'Ouest, en particulier dans les pays côtiers du Golfe de Guinée et en périphérie des grandes aires protégées sahéniennes; et en Afrique Centrale, en particulier dans les pays du bassin du Congo. Réseautage, partage d'information et renforcement des capacités (poursuite des activités centrales de la CFA) ;

Le PPI5 est organisé autour de **trois composantes** :

- Mise en œuvre et gestion de projets de conservation et de solutions fondées sur la nature ;
- Renforcement des capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles des OSC ;
- Reconnaissance et diffusion des résultats générés.

## Caractère exemplaire et innovant du projet

Le PPI constitue un programme exemplaire et innovant dans la mesure où il soutient l'émergence d'une société civile sur les questions environnementales dans des pays où elles étaient historiquement l'apanage de l'Etat.

Cette nouvelle phase du programme propose d'élargir l'ambition poursuivie dans le passé par le PPI à travers de nouvelles modalités de soutien et d'accompagnement de la société civile, associant de petites et moyennes subventions. Cette combinaison de deux types de subvention constitue une innovation dans le sens où elle va permettre au programme d'à la fois continuer à soutenir de petites organisations émergentes, mais aussi de soutenir des initiatives de plus grande envergure avec un accompagnement organisationnel, institutionnel et stratégique plus fort. Cette approche permettra d'accompagner la croissance de ces OSC et d'en pérenniser le cadre organisationnel et institutionnel. Ceci constituera une réelle plus-value du programme et renforcera le « label » PPI sur le terrain. Cette approche permettra également une capitalisation et une diffusion plus large des expériences acquises, afin d'accroître d'autant plus l'influence de la société civile sur les questions environnementales dans les différents pays Africains.

Sur la base de l'expérience initiée par le projet TCAO, les collectivités locales seront également éligibles à l'appui PPI5, notamment à travers des binômes ONG/collectivités. L'association des populations locales, de la société civile, des collectivités locales, et des administrations publiques était une méthode particulièrement innovante du TCAO, qui sera reprise par le PPI5, afin de faire émerger, et de renforcer sur chaque territoire, l'organisation et la planification des ressources naturelles.

L'organisation du programme sous forme de partenariat entre le FFEM et d'autres partenaires financiers stratégiques est également exemplaire et innovante dans le sens où elle va permettre de démultiplier les synergies et complémentarités entre les différentes initiatives, en mettant notamment en commun plusieurs activités et outils de capitalisation et de gestion de projets.

## Contacts

### Secrétariat du FFEM

AFD, 5 rue Roland Barthes, 75598 Paris cedex 12 France

### Chargée de projets – Constance Corbier - Barthaux

Tél : +33 (0)1 53 44 34 83

[corbierc@afd.fr](mailto:corbierc@afd.fr)

### Communication

Tél : +33 (0)1 53 44 39 41

[fakirv@afd.fr](mailto:fakirv@afd.fr)

### Standard

Tél : +33 (0)1 53 44 42 42

[ffem@afd.fr](mailto:ffem@afd.fr)

## Dates

Démarrage : 2<sup>ème</sup> semestre 2016  
pour une durée prévisionnelle de 3 ans

## Montant

La subvention du FFEM s'élève à **3 000 000 €**, en cofinancement avec CEPF, UICN, MAVIA, Contrepartie Bénéficiaires

Le montant total des engagements pour financer le projet s'élève à près de **9 323 588 €**.



Pour en savoir plus : [www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un fonds public bilatéral créé à l'initiative du Gouvernement français, en 1994. Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'Agence Française de Développement.

Suivez-nous sur twitter

 [@FFEM\\_Fr](https://twitter.com/FFEM_Fr)